



Piocel 63120 SAUVIAT

**Contrat d'Engagement
PRODUCTEUR - AMAPIEN**

Produits : **Jus de fruits et compotes**
Période du : **2ème semestre 2018**

Le Producteur :

BODINEAU Laurent
BIOVERGER de PIOCEL
Piocel 63120 SAUVIAT
06 83 58 33 30
contact@bioverger.com

L'Amapien :

Nom Prénom :

Adresse :

Tél :

E-mail :

Le référent Jus : Laure Beignon lauredagostino@yahoo.fr 06 63 90 00 35

Contenu du contrat :

- le producteur mentionné s'engage à produire dans le respect de la Charte des AMAP et du cahier des charges de l'Agriculture Biologique, à apporter ses produits sur le lieu de distribution indiqué, au jour convenu,
- le présent contrat est passé pour la fourniture de **jus de fruits et compotes**,
- il est établi pour une durée de six mois, entre l'amapien et le producteur.

Termes du contrat :

1) La livraison

Les livraisons ont lieu le 3^{ème} troisième vendredi de chaque mois de 18h30 à 19h30 dans l'ancienne salle de judo.

2) Les modalités de paiement

Les jus de fruits sont livrés par carton de 6 bouteilles de 1 litre, les compotes sont livrées individuellement. Commande payable à l'avance, par chèque (à l'ordre de **Laurent BODINEAU**) ou en espèces lors de la signature du contrat.

	Dates	20/juil.	17/aout.	21/sept.	19/oct.	16/nov.	21/déc.
Jus	Tarifs €						
Pomme	2,7						
Compotes							
Pomme	4,50						
Pomme poire	4,50						
	TOTAUX						

Reçuchèque(s) pour un montant de.....euros.

Etabli en trois exemplaires leà.....

Signatures :

Producteur :

Amapien :